

RAPPORT EXTRAPARLEMENTAIRE 2023-2024

CONSEIL DE FONDATION DE L'ACCUEIL ET DE L'HÉBERGEMENT DES PERSONNES ÂGÉES (FAHPA)

Présentation :

La Fondation pour l'Accueil et l'Hébergement de Personnes Agées (FAHPA) a été créée par le Conseil Administratif de la Ville de Genève en 1990. Elle a pour objectif de construire et de gérer des établissements médicosociaux (EMS) pour des personnes âgées ne pouvant plus vivre à domicile. Actuellement, la FAHPA gère deux EMS : la Résidence Fort-Barreau (71 lits) et la Résidence Les Tilleuls (55 lits). Cette dernière est spécialisée dans l'hébergement des personnes atteintes de troubles cognitifs et de troubles du comportement liés à l'âge avancé, en particulier la maladie d'Alzheimer.

Situation financière :

Les années 2020 à 2022 ont été très difficiles financièrement en raison de l'épidémie du Covid19. Les personnes âgées et leur famille étaient fort réticentes à venir habiter en EMS, le taux d'occupation des deux résidences avait baissé, alors que les coûts étaient en augmentation. Des mesures économiques très strictes ont été mises en place comme le non-remplacement du personnel. Heureusement, l'année 2023 a renoué avec un taux d'occupation extrêmement bon (99.38 %). Le résultat de l'année 2023 est excellent. L'année 2024 s'annonce sous de meilleurs auspices financièrement. Les prix de pension (fixés par l'État) des deux établissements ainsi que la participation cantonale au financement des soins ont été augmentés. Il reste en suspens la question du montant du loyer. Actuellement, la Ville de Genève octroie une réduction de 50 % du loyer soit l'équivalent de la somme de Fr. 900'000.- La Ville ne souhaite plus accorder ce rabais à la FAHPA. Elle a prolongé la demi-gratuité jusqu'au 31.12.2024. Des discussions ont lieu afin de s'entendre sur un réajustement du loyer ainsi qu'un échelonnement de cette hausse, afin d'éviter une trop grosse augmentation du prix de pension et/ou des charges de la FAHPA.

Situation du personnel :

De 2020 à 2023, le personnel a énormément souffert en raison des mesures d'économie. Au vu de la normalisation de la situation, du personnel a été engagé depuis cet automne.

Etudes sur les cannabinoïdes à usage thérapeutique :

La FAHPA dispose de deux fonds pour étudier l'effet des cannabinoïdes sur des personnes âgées atteintes de troubles cognitifs. Une première étude a été faite sur dix résident-e-s des Tilleuls (avec l'accord de leur famille). Elle a permis d'observer une amélioration, notamment une baisse des angoisses et une diminution de la rigidité musculaire. Cinq patient-e-s ont pu diminuer leur prescription médicamenteuse. Suite à ce constat positif, une étude clinique a été lancée en collaboration avec les HUG. Elle est actuellement menée en double aveugle contre un placebo dans cinq EMS (dont les Tilleuls) avec 24 résident-e-s.

Réflexion en cours :

La pandémie a renforcé négativement l'image des EMS, couplée avec le développement du maintien à domicile, l'entrée en EMS s'effectue de plus en plus tardivement avec des niveaux de dépendance plus importants et des pathologies plus complexes. À cela s'ajoute un tournus important du personnel soignant. Au vu de ces éléments, il convient d'adapter l'accompagnement des résident-e-s et de fédérer le personnel autour d'un projet institutionnel. Un groupe de travail interdisciplinaire sera constitué pour construire ce projet de vie institutionnel.

Martine Bagnoud,
Genève, mars 2024